CONDITIONS D'UTILISATION D'UN in digition

Le billet est soumis aux conditions générales de vente de Digitick ainsi qu'aux conditions particulières suivantes, que vous avez acceptées avant l'achat du billet : Le billet digitick® d'entrée est uniquement valable s'il est imprimé sur du papier A4 blanc, vierge recto et verso. L'entrée à l'événement est soumise au contrôle de la validité de votre billet digitick®. L'organisateur pourra dans certains cas vous remettre un billet « standard » à 2 souches suite au contrôle de votre billet digitick®. D'autre part, le prix du billet « standard » remis au client n'affichera pas systématiquement les frais de location propres à Digitick. Une bonne qualité d'impression est nécessaire. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et seront considérés comme non valables. En cas d'incident ou de mauvaise qualité d'impression, vous devez imprimer à nouveau votre fichier .pdf ou .jpg. Pour vérifier la bonne qualité de l'impression, assurez-vous que les informations écrites sur le billet, ainsi que le code barre sont bien lisibles. Le billet digitick® est non échangeable et non remboursable, sauf annulation de l'événement. En cas d'annulation, seul le prix mentionné sur le billet sera remboursé, frais de location inclus, hors frais annexes (transports, hôtellerie, parking, etc...). Le billet digitick® est personnel et incessible. Lors des contrôles, vous devrez obligatoirement être munis d'une pièce d'identité officielle, en cours de validité et avec photo : carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour. Les livrets de famille sont acceptés pour les enfants. Le billet digitick® est uniquement valable pour l'événement, à la date et aux conditions figurant sur le digitick®. Ce titre doit être conservé jusqu'à la fin de l'événement. Nous vous conseillons vivement d'arriver au plus tard 30 minutes avant le début de l'événement. Au sein de l'événement, les clients de digitick s'engagent à respecter les règles de bonne conduite fixées par l'organisateur. D'autre part, l'acquisition de ce billet emporte adhésion au règlement intérieur du lieu de l'événement. Digitick décline toute responsabilité : pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet digitick® dans la mesure où elle ne les a pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligence en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet digitick®. En cas de non respect de l'ensemble des règles précisées ci-dessus, ce billet digitick® sera considéré comme non valable.







